

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE BOHICON

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Sièges : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièges : 136 Quartier Keguè – 06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	13
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	14
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	14
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	14
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	14
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	15
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	15
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	27
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	27
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	27
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	27
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	28
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes	30
8.4.	Appréciation de la performance liée à la revue de conformité des procédures de passation des marchés	31
8.5.	Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés.....	33
IX.	ANNEXES	34

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Bohicon.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la commune de Bohicon.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	9	190902873
	Marchés de la population mère	13	258291161
	%	69,23%	73,91%
2017	Marchés audités	20	580637381
	Marchés de la population mère	31	813424194
	%	64,52%	71,38%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés par l'AC sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	6	2	2	0	2
2	DC	3	3	0	0	0
Total général		9	5	2	0	2
%		100%	55,56%	44,44%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'AC sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	11	11	0	0	0
2	Avenant	2	2	0	0	0
3	DC	7	6	0	0	1
Total général		20	19	0	0	1
%		100%	95,00%	5,00%		

Légende

- REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de Bohicon. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	206309177	8	157410873	6	76,30%	75,00%
	Demande de Cotation	51981984	5	33492000	3	64,43%	60,00%
	Total général	258291161	13	190902873	9	73,91%	69,23%
2017	AOO	771653786	19	541249312	11	70,14%	57,89%
	Avenant	14674737	2	14674737	2	100,00%	100,00%
	Demande de Cotation	27095671	10	24713332	7	91,21%	70,00%
	Total général	813424194	31	580637381	20	71,38%	64,52%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Il est à observer que l'appel d'offres ouvert et la demande de cotation sont les deux modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016. Dans la population primaire comme dans l'échantillon, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité tant en valeur (79,87 % de la population primaire ; 82,46% de l'échantillon) qu'en volume (61,54% de la population primaire et 66,67% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'échantillon d'audit de conformité représente en volume (69,23%) et en valeur (73,91%) de la population primaire.

➤ **Gestion 2017**

La demande de cotation, l'appel d'offres ouvert et l'avenant sont les trois modes de passation utilisés au cours de la gestion 2017.

Que ce soit dans la population primaire ou dans l'échantillon, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité aussi bien en termes de valeur (94,86 % de la population primaire ; 93,22% de l'échantillon) qu'en termes de volume (61,29% de la population primaire et 55% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 64,52% en volume et 71,38 % en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	100141414	3	100141414	3	100,00%	100,00%
	prestations intellectuelles	9701000	1	9701000	1	100,00%	100,00%
	Travaux	148448747	9	81060459	5	54,61%	55,56%
	Total général	258291161	13	190902873	9	73,91%	69,23%
2017	Fournitures	72801911	3	72801911	3	100,00%	100,00%
	prestations intellectuelles	13714473	9	11332134	6	82,63%	66,67%
	Travaux	726907810	19	496503336	11	68,30%	57,89%
	Total général	813424194	31	580637381	20	71,38%	64,52%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution que trois (03) types de marché sont représentés à savoir : les marchés de fourniture, les marchés de prestations intellectuelles et les marchés de travaux.

En termes de valeur, les marchés de travaux sont les plus courants dans la population primaire (57,47% de la valeur de la population primaire), les marchés de fourniture le sont dans l'échantillon (52,46% de la valeur de l'échantillon). En termes de volume, les marchés de travaux sont prépondérants aussi bien dans la population primaire que dans l'échantillon (69,23% du volume de la population primaire et 55,56% du volume de l'échantillon)

➤ **Gestion 2017**

Comme ce fut le cas pour la gestion 2016 nous observons dans la distribution que trois (03) types de marché sont représentés à savoir : les marchés de fourniture, les marchés de prestations intellectuelles et les marchés de travaux.

Les marchés de travaux sont les plus courants tant en termes de valeur qu'en termes de volume aussi bien dans la population primaire (89,36% de la valeur de la population primaire, 61,29% du volume de la population primaire) que dans l'échantillon 85,51% de la valeur de l'échantillon ; 55% du volume de l'échantillon)

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	N°2D/007/MCB/SG/SAF-STE du 07/10/16	Présélection des BE pour les études techniques, contrôle des travaux d'aménagement des pistes rurales dans la Commune de Bohicon	PI	AOO	ECOMAPRO-ESPERT	9701000
2	N°4D/002/MCB/SG/SAF-STE du 29/06/16	Entretien courant des infrastructures de transport rural (ITR) de la Commune de Bohicon PAR la méthode HIMO (LOT 1)	Travaux	DC	A TOUT PRIX	6 999 000
3	N°4D/011/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/17	Construction d'un module de deux salles plus bureau magasin à l'EM ADAME AHITO	Travaux	DC	LOHAHOUEDE ET FILS	23 000 000
4	N°4D/001/MCB/SG/SAF-STE du 29/06/16	Curage des caniveaux dans la ville de Bohicon	Travaux	DC	EGCER	14 997 000
5	N°4D/005/MCB/SG/SAF-STE du 06/09/16	Fourniture de matériels scolaires	Fourniture	AOO	EGCER	41 500 000
6	N°4D/013/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/15	Fourniture de six bacs a ordures	Fourniture	AOO	JS SERVICES	36 900 000
7	N°4D/009/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/16	Construction de bureaux d'arrondissement de OUASSAHO	Travaux	AOO	LOHAHOUEDE ET FILS	33 898 304
8	N°4D/004/MCB/SG/SAF-STE du 05/09/16	Construction d'un module de cinq (05) boutiques sur l'air de spectacle de Honmèho	Travaux	AOO	ENTREPRISE BGL	13 670 155
9	N°4D/014/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/16	Acquisition d'un camion à ordures	Fourniture	AOO	JS SERVICES	21 741 414
TOTAL						202 406 873

Gestion 2017

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	Avenant au contrat N°12D/001/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 25/01/18	Avenant au travaux de réalisation de l'AEV ATTOGOIN	Travaux	Avenant	Groupeement ELISA-KAY/MADODE ET FILS	13 670 500
2	N°12D/003/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 27/03/17	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV de ATTOGOIN	PI	DC	Bureau d'ETUDES UNIDEV	5 915 254
3	N°12D/003/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 27/10/17	Avenant au contrôle des travaux de réalisation de l'AEV de ATTOGOIN	PI	DC	Bureau d'ETUDES UNIDEV	1 004 237
4	N°12D/004/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/18	Contrôle des travaux de construction de la clôture du centre de santé de Saclo	PI	DC	Ivon HANGBE	500 000
5	N°12D/009/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17	Recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction des bureaux d'arrondissement de Lissèzoun et de Sodohomé	PI	DC	Arnaud HOUZANME	1 016 949
6	N°12D/010/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17	Recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction du Grandin	PI	DC	Prudence DOSSOUNON	2 112 644
7	N°12D/011/MCB/SG/SAF-ST du 12/05/17	Construction d'un abri pour transformateur et connexes à la Mairie de Bohicon	Travaux	DC	ETS DDM GROUP	9 281 135
8	N°12D/015/MCB/SG/SAF-ST du 07/07/17	Fourniture de pièces de rechange des FPM dans la Commune de Bohicon	Fourniture	DC	SOCIETE MGM COMPAGNIE SARL	5 104 300

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
9	N°12D/003/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 27/03/17	Acquisition de fournitures scolaires	Fourniture	AOO	JS SERVICES	38 050 847
10	N°12D/001/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 25/01/17	Réalisation de l'AEV ATTOGOUIN	Travaux	AOO	Groupeement ELISA-KAY/MADODE ET FILS	123 168 127
11	N°12D/012/MCB/SG/SAF-ST du 13/06/17	Fourniture de matériels roulants(deux véhicules) au profit de la Mairie de Bohicon	Fourniture	AOO	JS SERVICES	29 646 764
12	N°12D/005/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17	Construction de bureaux d'arrondissement de LISSEZOUN	Travaux	AOO	Entreprise GBL	37 625 911
13	N°12D/005/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17	Aménagement (Construction de gradins) du stade Paulin Tomanaga	Travaux	AOO	A TOUT PRIX	134 346 527
14	N°12D/008/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/18	Construction de deux modules de deux classes plus bureau magasin dans les EM DE LISSEZOUN ET DE GNIDJAZOUN	Travaux	AOO	ETS KIKE ET FILS	25 414 244
15	N°12D/019/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/21	Construction de deux modules de trois classes plus bureau magasin dans les EPP DE AGBANWEME ET DE HONMEHO	Travaux	AOO	SEFODI	33 892 601
16	N°12D/021/MCB/SG/SAF-ST du 24/07/17	Travaux d'aménagement de l'ITR EDJEBINMEGON-ADANMINAKOUGON (LOT Z9-A2) dans la commune de Bohicon	Travaux	AOO	A TOUT PRIX	40 143 100
17	N°12D/020/MCB/SG/SAF-ST du 24/07/17	Réfection des écoles primaires publiques de MAIZANKON, KPATALOKOLI / B, GBANHICON / A, GBETO AVOGBANA et HONMEHO / A	Travaux	AOO	Entreprise GBL	43 401 984
18	N°12C/028/MCB/SG/SAF-ST du 27/12/17	Réalisation de quatre incinérateurs dans les centres de santé de Bohicon1, Bohicon2, Lissèzoun et d'Avogbana et achèvement de la clôture du centre de santé de Passagon	Travaux	AOO	ETS LAWANI FALIA	14 404 207
19	N°12D/013/MCB/SG/SAF-ST du 13/06/17	Préfabrication de dalles en béton armé-Fourniture de panneaux de signalisation,curage de caniveaux	Travaux	AOO	EGCER	21 155 000
20	N°12D/023/MCB/SG/SAF-ST du 18/10/17	Recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction de deux modules de trois classes plus bureau-magasin dans les EPP de AGBANWEME et de HONMEHO dans la Commune de Bohicon	PI	DC	Fructueux Bernard AWANOU	783 050
TOTAL						580 637 381

Tableau n°4 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	157410873	6	157410873	6	100%	100%
	DC	33492000	3	33492000	3	100%	100%
	Total général	190 902 873	9	190 902 873	9	100%	100%
2017	AOO	541249312	11	541249312	11	100%	100%
	Avenant	14674737	2	14674737	2	100%	100%
	DC	24713332	7	24713332	7	100%	100%
	Total général	580 637 381	20	580 637 381	20	100%	100%

Tableau n°5 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par type de marché

Gestion	Type de marché	Echantillon		Marchés communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	100141414	3	100141414	3	100%	100%
	prestations intellectuelles	9701000	1	9701000	1	100%	100%
	Travaux	81060459	5	81060459	5	100%	100%
	Total général	190 902 873	9	190 902 873	9	100%	100%
2017	Fournitures	72801911	3	72801911	3	100%	100%
	prestations intellectuelles	11332134	6	11332134	6	100%	100%
	Travaux	496503336	11	496503336	11	100%	100%
	Total général	580 637 381	20	580 637 381	20	100%	100%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Tous les neuf (9) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs comme en témoigne le tableau ci-dessus.

Ces neuf (9) marchés ont été passés au terme de neuf (9) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	6	6
2	DC	3	3
	Total général	9	9

➤ **Gestion 2017**

Tous les vingt (20) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs comme on peut le constater dans le tableau de répartition des marchés par types ci-dessus.

Ces vingt (20) marchés ont été passés au terme de vingt (20) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	11	11
2	DC	7	7
3	Avenant	2	2
	Total général	20	20

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK					RAS
2	Conformité	C2						
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK					RAS
4		C4	OK					RAS
5		C5						
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. Le local des archives relatives au marchés publics existant déjà, le besoin d'un archiviste professionnel est la difficulté essentielle à résoudre par la commune.
7		C7	OK					
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
<u>C1</u>	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
<u>C2</u>	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
<u>C3</u>	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
<u>C4</u>	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
<u>C5</u>	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
<u>C6</u>	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
<u>C7</u>	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
<u>C8</u>	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditables collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	94,67%	93,73%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires 2016 et 2017 auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la commune de Bohicon. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 6 marchés sur les 9 audités, le délai moyen de passation des marchés s'évalue à 29 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 5 marchés sur les 20 marchés audités le délai moyen s'évalue à 33 jours environ.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, les catégories des marchés de gré à gré passés en revue ne figurent pas dans les repertoires des prix de référence 2016 & 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

➤ Gestion 2016

Observations générales :

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

1. Marché n° 12D/007/MCB/SG/SAF-STE du 07/10/16, relatif à la présélection des BE pour les études techniques, contrôle des travaux d'aménagement des pistes rurales dans la Commune de Bohicon, attribué à l'entreprise ECOMAPRO-ESPERT pour un montant HT de 9.701.000 FCFA, Financement : Royaume des Pays-Bas, Fonds Routier, Gouvernement du Bénin

Pièces manquantes : Preuve d'approbation

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de l'année 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé pour ce marché que l'entreprise ECOMA PRO-EXPERT classée 3^{ème} après dépouillements est signataire du contrat en lieu et place de l'entreprise RATSON classée 1^{ère} après les travaux de dépouillement et attribution validés par la CCMP.
- La signature du contrat est intervenue le 07/10/2016 alors que la date limite de dépôt des offres est fixée au 29/04/2016 (article 3 du décret N° 2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public et article 91 alinéas 5 et 6 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public en République du Bénin).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison des non-conformités ci-dessus mentionnées.

2. Marché n° 4D/005/MCB/SG/SAF-STE du 06/09/16, relatif à la fourniture de matériels scolaires, attribué à l'entreprise EGGER pour un montant HT de 41.500.000 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes : Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

La mission a relevé que la signature du marché a lieu le 06/09/2016 après notification d'attribution datant seulement du 23/09/2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de la non-conformité relative à l'inobservation du délai légal d'attente (article 3 alinéa 11 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des délégations de service public)

3. Marché n° 4D/013/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/15, relatif à la fourniture de six bacs à ordures, attribué à l'entreprise JS SERVICES pour un montant HT de 36.900.000 FCFA. Financement : FADeC non AFFECTE 2016

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire
- Preuve de notification de rejet
- Contrat

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Conclusion :

En raison de l'importance des pièces manquantes ci-dessus citées, il n'est pas possible de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché.

4. Marché n°4D/009/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/16, relatif aux travaux de construction de bureaux d'arrondissement de OUASSAHO, attribué à l'entreprise LOHAHOUEDE ET FILS pour un montant HT de 33.898.304 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités mentionnées dans la section observation générale.

- 5- Marché n°4D/004/MCB/SG/SAF-STE du 05/09/16, relatif aux travaux de construction d'un module de cinq (05) boutiques sur l'air de spectacle de Honmèho, attribué à l'entreprise BGL pour un montant HT de 13.670.155 FCFA. Financement : PSDCC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités mentionnées dans la section observation générale.

- 6- Marché n° 4D/014/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/16, relatif à l'acquisition d'un camion à ordures, attribué à l'entreprise JS SERVICES pour un montant HT de 21.741.414 FCFA ; Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Rapport de la CCMP sur l'attribution provisoire
- Contrat

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance en dehors de celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

En raison de l'importance des pièces manquantes ci-dessus citées, il n'est pas possible de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché.

➤ **Gestion 2017****Observations générales :**

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

- 7- Marché n°12D/003/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 27/03/17, relatif à l'acquisition de fournitures scolaires, attribué à l'entreprise JS SERVICES pour un montant HT de 38.050.847 FCFA ;
Financement : Budget communal.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 8- Marché n° 12D/001/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 25/01/17, relatif aux travaux de réalisation de l'AEV ATTOGOUIN, attribué au Groupement ELISA-KAY/MADODE ET FILS pour un montant HT de 123.168.127 FCFA. Financement : Fonds de transition Eau ;

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 9- Marché n°12D/012/MCB/SG/SAF-ST du 13/06/17, relatif à la fourniture de matériels roulants (deux véhicules) au profit de la Mairie de Bohicon, attribué à l'entreprise JS SERVICES pour un montant HT de 29.646.764 FCFA. Financement : Budget communal.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Heure d'ouverture des plis non mentionnée dans le PV d'ouverture

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevée et de celles mentionnées dans la section observation générale.

- 10- Marché n° 12D/005/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17, relatif aux travaux de construction de bureaux d'arrondissement de LISSEZOUN (lot 1), attribué à l'entreprise GBL pour un montant HT de 37.625.911 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 11- Marché n°12D/005/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17, relatif aux travaux d'aménagement (Construction de gradins) du stade Paulin Tomanaga, attribué à l'entreprise A TOUT PRIX pour un montant HT de 134.346.527 Financement : FADeC Non Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 12- Marché n°12D/008/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/18, relatif aux travaux de Construction de deux modules de deux classes plus bureau magasin dans les EM DE LISSEZOUN ET DE GNIDJAZOUN, attribué à l'établissement KIKE ET FILS pour un montant HT de 25.414.244 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 13- Marché n° 12D/019/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/21, relatif aux travaux de construction de deux modules de trois classes plus bureau magasin dans les EPP DE AGBANWEME ET DE HONMEHO, attribué à l'entreprise SEFODI pour un montant HT de 33.892.601 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 14- Marché n° 12D/021/MCB/SG/SAF-ST du 24/07/17, relatif aux travaux d'aménagement de l'ITR EDJEBINMEGON-ADANMINAKOUGON (LOT Z9-A2) dans la commune de Bohicon, attribué à l'entreprise A TOUT PRIX pour un montant TTC de 40.143.100 FCFA. Financement : Royaume des Pays-Bas, Fonds Routier, Gouvernement du Bénin

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 15- Marché n° 12D/020/MCB/SG/SAF-ST du 24/07/17, relatif aux travaux de réfection des écoles primaires publiques de MAIZANKON, KPATALOKOLI / B, GBANHICON / A, GBETO AVOGBANA et HONMEHO / A, attribué à l'entreprise GBL pour un montant HT de 43.401.984 FCFA. Financement : Royaume des Pays-Bas, Fonds Routier, Gouvernement du Bénin

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 16- Marché n° 12C/028/MCB/SG/SAF-ST du 27/12/17, relatif aux travaux de réalisation de quatre incinérateurs dans les centres de santé de Bohicon 1, Bohicon 2, Lissèzoun et d'Avogbana et achèvement de la clôture du centre de santé de Passagon, attribué à l'établissement LAWANI FALIA pour un montant HT de 14.404.207 FCFA. Financement FADeC Affecté MS 2017

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus citées dans la section observation générale.

- 17- Marché n° 12C/028/MCB/SG/SAF-ST du 27/12/17, relatif aux travaux de préfabrication de dallettes en béton armé-Fourniture de panneaux de signalisation, curage de caniveaux, attribué à l'entreprise EGGER pour un montant HT de 21.155.000 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans le PV d'ouverture

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve de l'insuffisance ci-dessus mentionnée et des non-conformités citées dans la section observation générale.

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

➤ **Gestion 2016**

- 18- Marché n°4D/002/MCB/SG/SAF-STE du 29/06/16, relatif aux travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural (ITR) de la Commune de Bohicon par la méthode HIMO (LOT 1), attribué à l'entreprise A TOUT PRIX pour un montant HT de 6.999.000 FCFA. Financement : Fonds Routier

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

- 19- Marché n° 4D/011/MCB/SG/SAF-STE du 09/11/17, relatif aux travaux de construction d'un module de deux salles plus bureau magasin à l'EM ADAME AHITO, attribué à l'entreprise LOHAHOUEDE ET FILS pour un montant HT de 11.496.000 FCFA. Financement : FADeC Affecté / MEMP 2016

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

- 20- Marché n°4D/001/MCB/SG/SAF-STE du 29/06/16, relatif aux travaux de curage des caniveaux dans la ville de Bohicon, attribué à l'entreprise EGGER pour un montant HT de 14.997.000 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

➤ **Gestion 2017**

- 21- Marché n° 12D/003/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 27/03/17, relatif aux prestations de contrôle des travaux de réalisation de l'AEV de ATTOGOIN, attribué au Bureau d'ETUDES UNIDEV pour un montant HT de 5.915.254 FCFA. Financement : Fonds de transition Eau

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Heure d'ouverture des plis non mentionnée dans le PV d'ouverture.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve de l'insuffisance ci-dessus citée.

22- Marché n° 12D/004/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/18, relatif aux prestations de contrôle des travaux de construction de la clôture du centre de santé de Saclo, attribué à monsieur Ivon HANGBE pour un montant HT de 500.000 FCFA. Financement : FADeC Affecté MS

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

23- Marché n° 12D/009/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17, relatif au recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction des bureaux d'arrondissements de Lissèzoun et de Sodohomè, attribué à M. Arnaud HOUZANME pour un montant HT de 1.016.949 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

24- Marché n° 12D/010/MCB/SG/SAF-ST du 21/04/17, relatif au recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction du Grandin, attribué à M. Prudence DOSSOUNON pour un montant HT de 2.112.644 FCFA ; financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

25- Marché n° 12D/011/MCB/SG/SAF-ST du 12/05/17, relatif aux travaux de construction d'un abri pour transformateur et connexes à la Mairie de Bohicon, attribué à l'établissement DDM GROUP pour un montant HT de 9.281.135 FCFA ; financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

26- Marché n° 12D/015/MCB/SG/SAF-ST du 07/07/17, relatif à la fourniture de pièces de rechange des FPM dans la Commune de Bohicon, attribué à la société MGM COMPAGNIE SARL pour un montant HT de 5.104.300 FCFA. Financement : Fonds de transition Eau

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

27- Marché n° 12D/023/MCB/SG/SAF-ST du 18/10/17, relatif au recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction de deux modules de trois classes plus bureau-magasin dans les EPP de AGBANWEME et de HONMEHO dans la Commune de Bohicon, attribué à M. Fructueux Bernard AWANOU pour un montant HT de 783.050 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- PV d'évaluation et d'analyse des offres
- PV d'attribution provisoire
- Rapport de validation de l'attribution provisoire
- Preuve de notification d'attribution provisoire
- Preuve de notification de non attribution

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017

Conclusion :

En raison des pièces manquantes ci-dessus citées, la mission n'a pu se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché.

PROCEDURES D'AVENANT

➤ **Gestion 2017**

28- Avenant au contrat n° 12D/001/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 25/01/18, relatif aux travaux de réalisation de l'AEV ATTOGOIN, attribué au Groupement ELISA-KAY/MADODE ET FILS pour un montant HT de 13.670.500 FCFA. Financement : Fonds de transition Eau

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Autorisation de l'avenant obtenue
- Respect des clauses non susceptible de modification
- Montant de l'avenant dans la limite des 20%

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à la prise et l'attribution de l'avenant est régulière.

29- Avenant n° 12D/003/MCB/SG/SAF-ST-SECAE du 27/10/17, relatif au contrôle des travaux de réalisation de l'AEV de ATTOGOIN, attribué au Bureau d'ETUDES UNIDEV pour un montant HT de 1.004.237 FCFA. Financement : Budget communal

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Autorisation de l'avenant obtenue
- Respect des clauses non susceptibles de modification
- Montant de l'avenant dans la limite des 20%

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à la prise et l'attribution de l'avenant est régulière.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons pas non plus décelé au niveau de l'ARMP des recours exercés de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a constaté sur la base des pièces de règlement communiquées par l'AC que les marchés sont exécutés dans le délai d'exécution prévus dans les contrats. Partant, elle n'a pas d'observation à faire.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC**8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes**

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
------------------------------------	----------------------------------	--------------------------

Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	-		OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	0,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES			0,80	

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,80.

Au regard de l'indisponibilité des actes de nomination des différents organes, nous pouvons dire qu'il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que

l'autorité contractante n'a pas rencontré de difficultés dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la revue de conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	9	9	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	6	6	0	0%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	N/A	N/A	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	3	3	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	6	6	6	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	9	9	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	9	9	1	11%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	9	9	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				11,11%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				94,67%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				12%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 12%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	20	20	0	0%		Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	11	11	0	0%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	7	7	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	11	11	0	0%		Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	11	11	11	100%		Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	20	20	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	20	20	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	20	20	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				10,00%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				93,73%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				11%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 11%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non- conformités constatées (b)	% de non- conformités (c) =(b/a) *100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	7	7	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	29	29	0	0%	RAS
3	Ordre de service	29	29	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	2	2	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	29	29	0	0%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				0%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 0 %.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	MEHOU Joseph Josué	SG/ Mairie
2	AWIGNAN Frédéric	SPRMP/Intérim
3	KOSOUHO Gloria	C/CCMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE BOHICON

Date de tenue de la séance de restitution : 13 janvier 2020

Heure de démarrage : 19h 30 mn

Heure de fin : 19h 45 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- Plans de passation des marchés publics au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017
- Les actes de mise en place des organes de passation ;
- Les actes de nomination de la PRMP et des membres du R/SMP
- Les rapports d'activités des organes de passation au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont les actes de nomination des membres des organes (CPMP, CCMP) au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017.

III. Synthèse des observations du consultant

3-1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté n° 4D/065/MCB/SG/SMP du portant nomination de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Bohicon 28/09/2015
Secrétariat PRMP	- Arrêtés n° 4D/633/MCB/SG/SAG du 28/07/2016 et 12D/078/MC/SG/SAG du 03/08/2017 portant nomination du Responsable du secrétariat des marchés publics (R/SMP) de la Mairie de Bohicon - Arrêté n° 12D/077/MCB/SG/SAG du 03/08/2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du SPRMP de la Mairie de Bohicon
CPMP	Arrêté n° 4D038/MCB/SG/SMP du 28/07/2016 portant 2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CPMP de la Mairie de Bohicon
CCMP	Arrêté n° 4D/064/MCB/SG/SMP du 28/09/2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CCMP de la Mairie de Bohicon

BEC SARL

- ✓ Diverses formations reçues par l'AC dont celles assurées par l'ARMP et la GIZ.
- ✓ Existence d'un espace approprié pour l'archivage de la documentation relative aux marchés publics

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de neuf (09) marchés pour une valeur totale de deux cent deux millions quatre cent six mille huit cent soixante-treize (202.406.873) FCFA pour l'exercice 2016, et un volume de vingt (20) marchés pour une valeur totale de cinq cent quatre-vingt millions six cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-et-un (580.637.381) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés dans les plans de passation
- Respect du délai de validité des offres
- Respect du délai légal d'attente
- Respect du délai réglementaire de transmission du PV d'attribution provisoire

Faiblesses

- Défaut de publication des avis d'attribution provisoire et définitive ;
- Défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis au PV d'ouverture (par endroit)

3.3. Sur les plaintes

Nous n'avons connaissance d'aucune plainte des soumissionnaires auprès de l'AC, ni de recours de soumissionnaires formulé contre l'AC au niveau de l'ARMP.

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a constaté sur la base des pièces de règlement communiquées par l'AC que les marchés sont exécutés dans le délai d'exécution prévus dans les contrats. Partant, elle n'a pas d'observation à faire.

3.5. Divers

Les différentes autorités de l'AC présentes à la séance de restitution ont reconnu les différentes faiblesses sus relevées.

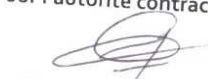
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à la satisfaction de tous à 19 h 45 min.

Fait à Bohicon, le 13 janvier 2020

Pour Bec Sarl


V. Francis ADOUTO

Pour l'autorité contractante


AWIGNAN Frédéric

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

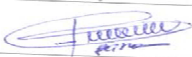
**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : **COMMUNE DE BOHICON**

13 / 01 / 2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	AHOGNIDJE Narcisse	Auditeur BECSarl	96 09 08 41 bec-scp@yahoo.fr	
2	ADOUTO Francio	Auditeur BECSarl	06 76 3 012	
3	KOSSOUHO Gloria	C/C CMP	67864335 giovamekossouho@gmail.com	
4	AWIGNAN Frederic	SPRMP	95622300 awfredy@yahoo.fr	
5	MAFFON Tanguy	chef de mission	96 00 31 77 bec-scp@yahoo.fr	
6				
7				

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ **Gestion 2016**

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Fourniture de matériels scolaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	84,00%
2	Fourniture de six bacs a ordures	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
3	Construction de bureaux d'arrondissement de OUASSAHO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
4	Construction d'un module de cinq (05) boutiques sur l'air de spectacle de Honmèho	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
5	Acquisition d'un camion à ordures	1	1	1	1	1	1	1	1	0	NA	1	1	0	0	1	0	11	15	73%	

Prestation intellectuelle

N°	Planification	Préselection							DP		Réceptions des propositifs			Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Attribution et négociation			Contractualisation			Nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL	
		1	2							3		4			5								6			6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x						
1	Présélection des BE pour les études techniques, contrôle des travaux d'aménagement des pistes rurales dans la Commune de Bohicon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	24	24	100%	100%				

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Entretien courant des infrastructures de transport rural (ITR) de la Commune de Bohicon PAR la méthode HIMO (LOT 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	100,00%
2	Construction d'un module de deux salles plus bureau magasin à l'EM ADAME AHITO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
3	Curage des caniveaux dans la ville de Bohicon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	

➤ Gestion 2017
AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de fournitures scolaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	86,67%
2	Réalisation de l'AEV ATTOGOUIN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
3	Fourniture de matériels roulants(deux véhicules) au profit de la Mairie de Bohicon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
4	Construction de bureaux d'arrondissement de LISSEZOUN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
5	Aménagement (Construction de gradins) du stade Paulin Tomanaga	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
6	Construction de deux modules de deux classes plus bureau magasin dans les EM DE LISSEZOUN ET DE GNIDJAZOUN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
7	Construction de deux modules de trois classes plus bureau magasin dans les EPP DE AGBANWEME ET DE HONMEHO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
8	Travaux d'aménagement de l'ITR EDJEBINMEGON-ADANMINAKOUGON (LOT Z9-A2) dans la commune de Bohicon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
9	Réfection des écoles primaires publiques de MAIZANKON, KPATALOKOLI /B, GBANHICON /A, GBETO AVOGBANA et HONMEHO /A	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
10	Réalisation de quatre incinérateurs dans les centres de santé de Bohicon1, Bohicon2, Lissèzoun et d'Avogbana et achèvement de la clôture du centre de santé de Passagon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
11	Préfabrication de dallettes en béton armé-Fourniture de panneaux de signalisation,curage de caniveaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV de ATTOGOIN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	94,51%
2	Contrôle des travaux de construction de la clôture du centre de santé de Saclo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
3	Recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction des bureaux d'arrondissement de Lissèzoun et de Sodohomè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
4	Recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction du Grandin	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
5	Construction d'un abri pour transformateur et connexes à la Mairie de Bohicon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
6	Fourniture de pièces de rechange des FPM dans la Commune de Bohicon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
7	Recrutement d'un technicien pour le contrôle des travaux de construction de deux modules de trois classes plus bureau-magasin dans les EPP de AGBANWEME et de HONMEHO dans la Commune de Bohicon	1	1	1	1	1	1	0	0	0	N/A	0	0	N/A	1	1	N/A	8	13	62%	

Avenant

N° d'ordre		Planification	Autorisation	Contractualisation		Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
				Contrat de base	Avenant				
	Marchés (N° & Intitulé)	1	2	3	4				
1	Avenant aux travaux de réalisation de l'AEV ATTOGOIN	1	1	1	1	4	4	100%	100%
2	Avenant au contrôle des travaux de réalisation de l'AEV de ATTOGOIN	1	1	1	1	4	4	100%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Légende :

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau de détermination du délai moyen de passation➤ **Gestion 2016**

N°	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Entretien courant des infrastructures de transport rural (ITR) de la Commune de Bohicon PAR la méthode HIMO (LOT 1)	15	2	20	65	102	délais anormalement longs
2	Construction d'un module de deux salles plus bureau magasin à l'EM ADAME AHITO	32	0	92	8	132	
3	Curage des caniveaux dans la ville de Bohicon	14	2	20	35	71	RAS
4	Fourniture de matériels scolaires	31	6	20	13	70	
5	Fourniture de six bacs à ordures	33	7	indisponible	indisponible	40	
6	Acquisition d'un camion à ordures	33	7	indisponible	indisponible	40	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						176	
Volume de marchés concernés (pertinents)						6	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						29	

➤ **Gestion 2017**

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV de ATTOGOIN	29	21	24	4	78	RAS
2	Fourniture de matériels roulants (deux véhicules) au profit de la Mairie de Bohicon	30	3	22	8	63	
3	Construction de bureaux d'arrondissement de LISSEZOUN	30	14	23	25	92	
4	Aménagement (Construction de gradins) du stade Paulin Tomanaga	30	9	24	9	72	
5	Construction de deux modules de deux classes plus bureau magasin dans les EM DE LISSEZOUN ET DE GNIDJAZOUN	30	3	22	8	63	
Délai global						368	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						165	
Volume de marchés concernés (pertinents)						5	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						33	